

## Note de positionnement

Mai 2018



**RENETA**

Réseau National des Espaces-Test Agricoles



### Contact du référent projet :

Vincent Jannot, directeur  
de l'association Terre de  
Liens - Tél : 09 70 20 31 44  
[v.jannot@terredeliens.org](mailto:v.jannot@terredeliens.org)

## Impliquer de nouveaux acteurs dans l'installation-transmission agricoles : pourquoi, comment ?

### La position des membres du programme MCDR AGIS

Auteurs : Terre de Liens, RENETA, Réseau CIVAM, RELIER, FADEAR

Aujourd'hui, quelle collectivité et quel élu ne s'intéressent pas à l'agriculture et au développement des territoires ruraux ? L'alimentation, la santé, la qualité de l'eau, la dévitalisation et le maintien d'activités sur leur territoire ou encore l'aménagement et la fermeture des paysages sont autant de préoccupations et donc d'opportunités de projets dans les territoires.

Face à l'essoufflement du modèle agricole dominant construit ces dernières décennies, de nombreux projets innovants se développent. Ils sont portés par de « nouveaux acteurs » désireux de participer au renouvellement de l'agriculture : des citoyens et des structures qui les accompagnent dans leurs projets d'installation, qui se reconnaissent sous cette appellation, et ne comptent pas parmi les acteurs traditionnels du monde agricole.

Cette note, issue du travail des partenaires du programme MCDR AGIS, propose des orientations concrètes pour améliorer l'implication de ces nouveaux acteurs afin de favoriser l'installation-transmission agricoles.

### Messages clés

- Les « nouveaux acteurs » représentent un nombre croissant de personnes, de réseaux, d'organisations et d'entreprises qui développent des projets alternatifs cherchant à répondre aux défis auxquels font face les territoires ruraux (renouvellement des actifs agricoles, évolution des modèles de production, enjeux environnementaux et sociétaux ...).
- Les porteurs de projets non issus du milieu agricole peinent pourtant à accéder au foncier, à des accompagnements et à des financements en adéquation avec leurs besoins, faute de solution adaptée proposée par les « acteurs classiques » agricoles et par méconnaissance des outils existants. Les organisations qui se sont spécifiquement créées pour les accompagner demeurent trop peu intégrées dans l'élaboration des politiques publiques et les dispositifs qu'elles développent sont insuffisamment reconnus et soutenus. Les pouvoirs publics se privent de ce fait d'une capacité d'innovation et de projets qui répondent à des besoins non couverts et peuvent participer à renouveler les modèles agricoles et agri-ruraux.
- Pour mieux soutenir ces acteurs, une stratégie publique pourrait s'appuyer sur quatre piliers : i/ développer une meilleure connaissance de leurs profils et de leurs besoins ; ii/ utiliser ces informations et mieux intégrer leurs préoccupations dans la formation des acteurs institutionnels en charge de l'accompagnement ; iii/ assurer un plus fort soutien aux instruments développés par des « nouveaux acteurs » (comme les partenaires de la MCDR AGIS notamment) pour permettre la multiplication des initiatives ; iv/ améliorer leur représentation dans les instances de décision, de concertation et de mise en œuvre des politiques d'installation et de transmission.

### **Qui sont ces « nouveaux acteurs » ?**

Ce sont des citoyens qui s'engagent dans les causes qui les intéressent, des porteurs de projet non issus du milieu agricole, des collectivités, des organismes de développement local, des entreprises... Ce sont aussi des associations de terrain (comme les membres des réseaux partenaires de la MCDR) dont l'action en matière d'installation-transmission est reconnue par les porteurs de projet ou des collectivités, mais qui ne le sont pas assez par les institutions agricoles traditionnelles. Ces organisations dans leur diversité et malgré une action parfois riche de plusieurs décennies se reconnaissent dans cette définition de « nouveaux acteurs ».

En somme, ce sont toutes les personnes physiques et morales qui s'estiment légitimes pour intervenir dans l'orientation, la construction et l'administration de la politique agricole et rurale française et européenne.

### **Une politique d'installation qui rate sa cible et répond mal aux aspirations de changement**

Le modèle agricole dominant est au pied du mur, tant sur les plans socio-économiques, qu'environnementaux ou sanitaires. En témoignent les malaises ressentis dans et autour de la profession : difficulté à transmettre et reprendre les exploitations, concentration des fermes, perte de foncier agricole, confiance des citoyens en berne...

Le remplacement des agriculteurs partant en retraite est un des objectifs affichés de la politique publique d'aide à l'installation. Or, depuis plusieurs années près de deux tiers des installations sont non aidées (contre 53% en 2003) et plus d'un quart des départs ne sont pas remplacés. Ces chiffres montrent les difficultés de la politique actuelle à répondre aux objectifs qu'elle se fixe.

Au niveau national, environ un tiers des personnes qui s'installent avec des aides le font aujourd'hui en dehors du cadre familial. Parmi ces installations, une part importante est le fait de personnes qui n'ont aucun lien direct avec l'agriculture et que l'on qualifie de « non issues du milieu agricole ». Ces nouveaux venus sont encore plus nombreux en ajoutant ceux et celles qui s'installent sans les aides.

Pourtant, l'agriculture et plus largement les activités agri-rurales pourraient contribuer à la création de nouveaux modèles de développement territorial et d'emplois. Nombre de collectivités et de leurs regroupements l'ont compris et s'engagent, par exemple, dans des démarches de projets alimentaires de territoire, de création d'espaces test agricoles, de location de foncier pour des installations, de

révision des documents d'urbanisme pour conserver la vocation agricole du foncier, de protection des zones de captages par la promotion et le soutien à l'agroécologie, etc. Elles initient ainsi des politiques agricoles territoriales en se saisissant de l'une ou l'autre de ces problématiques.

### **D'importantes contraintes pour accompagner et développer des projets alternatifs**

Pour les personnes qui portent des projets sortant du cadre agricole traditionnel et qui pourraient contribuer au renouvellement de l'agriculture, les freins demeurent nombreux. Trouver du foncier et un habitat s'avère difficile, tout comme l'accès aux financements ou à la formation en vue d'une reconversion professionnelle, par exemple.

Les « acteurs classiques » du monde agricole (chambres d'agriculture, JA) sont en difficulté pour accompagner ces « nouveaux acteurs ». La diversité et les profils de ces personnes, qui peuvent avoir des projets d'installation composites agençant plusieurs activités agricoles et non agricoles, leur posent des problèmes, quand ils s'y intéressent : manque de référentiels, accompagnement prenant peu en compte l'adéquation entre projet professionnel et projet de vie, parcours mal adaptés, etc. Pourtant toutes les personnes en projet d'installation sont éligibles à un accompagnement depuis la mise en place du programme Accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture (Aita) issu de la loi d'avenir agricole de 2014, même si elles ne bénéficient pas de (ou ne demandent pas) la Dotation jeune agriculteur.

## **Des espaces de décision verrouillés**

Nos organisations, par leurs expériences de terrain, ont acquis une forte connaissance, des besoins et des attentes de ces nouvelles personnes qui souhaitent s'installer. Mais, malgré leur désir de participer à la co-construction des politiques publiques, elles ne sont pas suffisamment intégrées à la concertation et la négociation concernant l'avenir du monde agricole et rural, qu'il s'agisse de la question du foncier ou des aides à l'installation. Les dispositifs existants gagneraient à évoluer vers des espaces de « mixité », valorisant réellement la diversité des acteurs et des points de vue.

## **De la reconnaissance et du courage politique pour amplifier le changement**

Outre les personnes qui désirent s'installer, d'autres citoyens sont de plus en plus nombreux à s'engager en faveur d'une agriculture plus respectueuse des Hommes et de la terre. Ils le font par exemple dans des mouvements comme Terre de liens (plus de 20000 membres en 2017) ou au sein d'Amap (2000 Amap et 250000 Amapiens en 2015).

Ils et elles s'investissent pour des raisons premières diverses : produire ou consommer une alimentation de qualité, assurer la vitalité des territoires ruraux, préserver du foncier ou l'environnement. Et se rejoignent souvent dans un projet plus transversal de soutien d'une agriculture paysanne, nourricière et ouverte sur son territoire. Ces personnes portent une aspiration sociale pour l'agriculture et souhaitent prendre part aux débats sur son évolution. Les différents projets, individuels et collectifs, qu'elles portent représentent un potentiel insuffisamment exploité ; là où ils se développent, ils participent à faire évoluer les modèles agricoles et agri-ruraux, à renouveler les actifs agricoles ainsi que le métier d'agriculteur, en diminuant les échecs et en accordant le droit à l'erreur. Ils favorisent également la création de liens dans les territoires ruraux.

Les structures « laboratoires d'innovations sociales en milieu agricole et rural » que nous

sommes et la façon dont nous travaillons (avec en ligne de mire les valeurs de l'éducation populaire, en inter-réseaux, en reconnaissant l'intérêt de partenaires multiples et de cultures organisationnelles différentes) facilitent le développement de nouveaux outils et solutions pour l'installation-transmission agricoles.

On peut par exemple citer :

- des outils financiers s'appuyant entre autres sur l'épargne collective pour faciliter l'accès à la terre ;
- des parcours d'accompagnement à l'installation multi-acteurs qui s'organisent selon des formes variées dans les territoires ;
- des réflexions, expérimentations et solutions en matière d'accès à l'habitat et aux locaux d'activité en milieu rural : logements-passerelles, habitat léger réversible, chantiers de réhabilitation collective du bâti, locaux mutualisés, etc. ;
- en lien avec d'autres secteurs de l'économie sociale et solidaire, de nouveaux statuts (ou des statuts revisités et adaptés aux activités agri-rurales) pour réfléchir autrement l'installation (progressivement, en collectif et en lien avec le démantèlement d'outils de production devenus intransmissibles) ;
- dans les territoires, des espaces de concertation entre acteurs qui ne se comprennent pas, s'ignorent, se repoussent ou, plus simplement, qui ne se connaissent pas : forums de territoire, accompagnement de collectivités dans l'élaboration de politique agricole territoriale, etc.

Ces instruments et dispositifs répondent à des besoins non couverts, notamment en termes d'accompagnements globaux de personnes non issues du milieu agricole, mais aussi de territoires dont la vocation agricole n'était pas première (des communes périurbaines ou des territoires à forte tradition industrielle en reconversion, par exemple). Ils ne demandent qu'à être mieux reconnus et mieux soutenus pour être pleinement activés dans l'ensemble des territoires.

## Recommandations

Les partenaires du programme MCDR AGIS recommandent une stratégie publique reposant sur quatre piliers pour améliorer l'implication des « nouveaux acteurs » et ainsi favoriser l'installation et la transmission agricoles :

**i/ La connaissance et l'information** : réaliser des études complètes et solides permettant de mieux quantifier et caractériser les « nouveaux acteurs » (les porteurs de projets non issus du milieu agricole et leurs besoins spécifiques, les dispositifs d'accompagnement existant, etc.).

**ii/ La capitalisation et l'essaimage** : diffuser et utiliser ces connaissances pour rendre plus visibles, coordonner et développer les outils d'accompagnement à l'installation et à la transmission à destination de tous les porteurs de projet et répondant au mieux à leurs besoins. Mieux caractérisés, ces derniers auront ainsi peut-être davantage de chances d'être pris en compte par les acteurs institutionnels de l'accompagnement (chambres d'agriculture, JA...).

**iii/ Le soutien aux innovations** : favoriser et consolider le développement des outils (comme les parcours d'accompagnement multi-acteurs) destinés aux « nouveaux acteurs » en reconnaissant et en soutenant les organisations qui les créent et les mettent en œuvre.

**iv/ La concertation et la co-décision** : davantage ouvrir les instances de « négociation » placées sous l'autorité de l'État et de ses services aux acteurs de la société civile, à l'image du Comité national installation-transmission dans lequel la plupart des partenaires de la MCDR sont représentés et s'impliquent.

## Qu'est-ce que le programme MCDR AGIS ?

La Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) « Agriculture et innovation sociale » (AGIS) avait pour objectif d'élargir le panel des acteurs œuvrant dans le domaine de l'agriculture, notamment en faveur de l'installation et de la transmission agricoles. En articulant leurs actions dans ce domaine, les partenaires avaient pour ambition d'animer des approches transversales pour partager des expériences, de transférer des pratiques, d'animer des lieux de débat et de concertation sur les questions de l'installation et de la transmission agricoles, afin d'élargir le champ des acteurs, rendre leur participation légitime et de favoriser la co-construction et le dialogue. Débuté en juin 2015, le programme s'est achevé en juin 2018. Différents livrables sont disponibles sur [le site du Réseau Rural Français](#).

## Qui sont les organisations membres ?

L'association **Terre de Liens** est née en 2003 de la rencontre de différents mouvements (finance solidaire, éducation populaire, agroécologie, création d'activités agri-rurales) et de l'idée que l'on pouvait gérer autrement les terres agricoles dans les territoires, en tant que bien commun, afin de les protéger sur le très long terme, en mobilisant la société civile. Créée en 2007, la Foncière Terre de Liens rassemble aujourd'hui 14 000 actionnaires, 60 millions d'euros de capital et 150 fermes acquises en dix ans. En mai 2013, la naissance d'une Fondation reconnue d'utilité publique permet à Terre de Liens de recevoir des legs, de mobiliser des donateurs et de consolider le réseau associatif actif sur l'ensemble du territoire.

**RENETA** est le Réseau national des espaces test agricoles, dispositifs permettant à des porteurs de projet de tester la viabilité et la vivabilité de leur projet agricole. En France et en Belgique, il existe actuellement une cinquantaine d'espaces test en fonctionnement et plus d'une vingtaine sont en projet.

**Réseau CIVAM** est un mouvement associatif qui a pour vocation principale d'agir avec et pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des paysans. Il s'intéresse de près aux changements de pratiques agronomiques, à la relocalisation de la production agricole, à la construction de systèmes alimentaires cohérents avec les territoires, à la création d'activité en milieu rural et à la diversification d'activités à partir des fermes existantes ou en devenir.

L'association **RELIER** existe depuis trente ans. Inscrite dans le champ de l'éducation populaire, elle travaille sur le repérage, la mise en réseau des acteurs et l'essaimage d'expériences originales d'installation et d'activité en milieu rural. Elle fonctionne par chantiers thématiques (pluriactivité rurale, accès au foncier, gestion alternative des forêts, dynamiques participatives d'habitat...) sur sollicitation de porteurs de projet ou de structures. Son action s'incarne dans l'organisation de rencontres décrochées.

**La FADEAR** est un réseau qui accompagne les créateurs d'activités et les dynamiques de transmission, œuvre à la formation, à l'installation et à la défense de l'agriculture paysanne. Elle a historiquement un lien très fort avec la Confédération Paysanne.

## Sur quelles bases s'appuie ce document ?

Ce document s'appuie sur les productions des axes de travail de la MCDR « Agriculture et innovation sociale ». Il est nourri d'échanges des partenaires du programme lors des groupes thématiques, des comités de pilotages, des séminaires et autres temps de travail, ainsi que sur diverses lectures en lien avec le sujet (*Arpenter, Transrural*, etc.).